

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Starter Pack Digital – Site Web Modulable

MELANIE MINEO EI – My Digital Place

Micro-entreprise – SIRET 951 876 713 00011

16 rue Cuvier – 69006 Lyon

contact@mydigitalplace.fr – 07 56 91 30 92

Applicables à compter du 17 juillet 2026

Offre exclusivement réservée aux professionnels

Personnalisé, oui. Sur-mesure, non.

Important

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement à l'offre « Starter Pack Digital – Site Web Modulable », à ses options et aux prestations complémentaires qui s'y rattachent. Elles remplacent, pour cette offre uniquement, les conditions prévues pour les créations de sites sur mesure.

Article 1 – Objet, champ d'application et définitions

Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après les « CGV », définissent les droits et obligations de MELANIE MINEO EI, exerçant sous le nom commercial My Digital Place, ci-après le « PRESTATAIRE », et de toute personne physique ou morale agissant pour les besoins de son activité professionnelle, ci-après le « CLIENT », dans le cadre de l'offre « Starter Pack Digital – Site Web Modulable ».

L'OFFRE désigne la création d'un site internet professionnel principalement one-page, réalisé sous WordPress et Elementor à partir d'un catalogue de sections préconçues, personnalisables et combinables. Elle n'est pas une prestation de conception graphique ou de développement entièrement sur mesure.

Le « QUESTIONNAIRE DE PRÉCOMMANDE » désigne le formulaire complété par le CLIENT avant toute commande. Il précise notamment son activité, ses besoins, ses contenus, son identité visuelle, les sections et options souhaitées. Le « CATALOGUE » désigne les sections et versions disponibles au moment de la précommande, présentées notamment sur la page :

<https://mydigitalplace.fr/starter-pack-sections/>

La « LIVRAISON » désigne la première mise à disposition du site au CLIENT, à son adresse finale ou, selon les circonstances, derrière une protection par mot de passe ou en mode maintenance. La « FINALISATION » intervient à l'issue de l'aller-retour inclus ou, en l'absence de demande recevable, à l'expiration du délai de sept jours calendaires suivant la livraison.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV dans leur version accessible sur la page de paiement au jour de la commande. Les conditions particulières figurant dans le récapitulatif de commande, un devis complémentaire ou un accord écrit prévalent sur les présentes CGV en cas de contradiction limitée à leur objet.

Article 2 – Clientèle professionnelle et absence de droit de rétractation

L'OFFRE est exclusivement destinée aux professionnels et aux personnes préparant la création de leur activité professionnelle. Le CLIENT confirme commander la prestation pour les besoins de son activité professionnelle, existante ou en cours de création.

Lorsque l'entreprise n'est pas encore immatriculée, la commande peut être passée et payée personnellement par le porteur de projet. Celui-ci demeure personnellement engagé par le contrat jusqu'à une éventuelle reprise régulière des engagements par l'entreprise créée. Le paiement peut provenir d'un compte bancaire personnel ou professionnel, sans modifier la finalité professionnelle de la commande.

Lorsque la commande est passée au nom d'une entreprise déjà constituée, la personne qui la valide déclare être habilitée à engager cette entreprise.

Compte tenu de la qualité professionnelle du CLIENT et de la finalité professionnelle de la commande, aucun droit de rétractation destiné aux consommateurs n'est applicable au parcours normal de commande en ligne décrit dans les présentes CGV. La commande est ferme et définitive dès la validation du paiement, sous réserve des cas de remboursement expressément prévus ci-après.

Article 3 – Précommande, sélection des projets et validation préalable

Le CLIENT doit compléter intégralement le QUESTIONNAIRE DE PRÉCOMMANDE avant de pouvoir commander. Ce questionnaire constitue le document de référence du projet dans les limites de l'OFFRE et des éventuels devis complémentaires acceptés.

Le remplissage du questionnaire ne constitue ni une commande, ni une réservation ferme de créneau, ni une obligation pour le PRESTATAIRE d'accepter le projet. Le PRESTATAIRE examine la compatibilité de l'activité, des besoins et des demandes du CLIENT avec le fonctionnement du Starter Pack Digital.

Seuls les projets préalablement validés par le PRESTATAIRE reçoivent le lien de paiement. Le PRESTATAIRE peut demander des précisions, recommander une autre section ou refuser un projet qui ne correspond pas à l'OFFRE, sans devoir motiver sa décision.

Lorsque le CLIENT demande des sections, pages ou fonctionnalités complémentaires, le PRESTATAIRE peut établir un devis distinct. Aucune prestation complémentaire n'est exécutée sans acceptation préalable du devis ou accord écrit sur son contenu et son prix.

Article 4 – Formation du contrat et parcours de commande en ligne

Après validation du projet, le PRESTATAIRE transmet au CLIENT le lien de paiement Systeme.io, le lien de souscription à l'offre d'hébergement Hostinger adaptée et les instructions nécessaires.

Avant de payer, le CLIENT choisit sa formule, vérifie le détail de la commande et son prix total, renseigne les informations demandées, puis accepte les présentes CGV au moyen d'une case dédiée non précochée. Il confirme également la finalité professionnelle de la commande.

Le contrat est conclu au moment où le paiement est validé. Les données enregistrées par Systeme.io, Stripe, les échanges électroniques et les traces d'acceptation des CGV constituent des éléments de preuve de la commande, sauf preuve contraire.

Une confirmation électronique du paiement ou de la commande est adressée au CLIENT. Le PRESTATAIRE émet ensuite la facture correspondante. L'exécution matérielle du projet et le point de départ du délai de réalisation restent toutefois subordonnés à la réunion des conditions prévues à l'article 8.

Après le paiement principal, une page complémentaire peut proposer au CLIENT un forfait de maintenance. La validation et le paiement de cette option forment un engagement complémentaire distinct, soumis aux présentes CGV.

Article 5 – Formules, options et prix

À la date d'entrée en vigueur des présentes CGV, les formules proposées sont les suivantes :

Formule	Prix TTC
Site Web Starter Pack Digital	299 €
Site Web + Création de logo	389 €
Site Web + Livraison express	389 €
Site Web + Création de logo + Livraison express	479 €

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. Le PRESTATAIRE bénéficie de la franchise en base de TVA. Les factures portent la mention : « TVA non applicable, article 293 B du CGI ».

Le prix applicable est celui affiché dans le récapitulatif de commande au moment du paiement. Le PRESTATAIRE peut modifier ses tarifs pour les commandes futures, sans effet rétroactif sur une commande déjà payée.

Le CLIENT peut utiliser un code promotionnel valide dans le champ prévu sur la page de paiement. La réduction et le prix actualisé s'affichent avant la validation. Sauf indication contraire, les codes ne sont pas cumulables, ne peuvent pas être appliqués après paiement et ne donnent lieu à aucun remboursement en numéraire.

Les options sélectionnées sur la page de paiement prévalent sur les choix indicatifs du QUESTIONNAIRE DE PRÉCOMMANDE. Toutefois, lorsqu'une option non annoncée dans le questionnaire, notamment la livraison express, n'est pas compatible avec le planning déjà validé, le PRESTATAIRE peut refuser cette seule option avant son exécution. Le montant de l'option est alors remboursé et la commande principale demeure valable, sauf accord contraire écrit.

Article 6 – Paiement, facturation et remboursements

La totalité du prix est payable avant le commencement de la prestation. Le paiement principal est réalisé en ligne par carte bancaire ou Apple Pay, par l'intermédiaire de Systeme.io et Stripe. Les prestations complémentaires ou souscrites ultérieurement peuvent également être réglées par virement bancaire ou paiement en ligne.

Le PRESTATAIRE n'a pas accès aux données bancaires complètes du CLIENT. Tout incident relevant du prestataire de paiement, de la banque du CLIENT ou du réseau utilisé ne peut engager la responsabilité du PRESTATAIRE, sous réserve de ses propres obligations.

Une facture est émise après encaissement. Toute modification supplémentaire facturée au temps passé ou toute prestation sur devis doit être réglée avant son exécution, sauf conditions particulières écrites.

L'envoi du lien de paiement signifie que le projet de base a été préalablement accepté. Si, avant tout commencement d'exécution, le CLIENT ne souscrit pas l'hébergement requis ou ne fournit pas l'accès nécessaire, le PRESTATAIRE peut, après deux relances écrites et à l'issue d'un délai de trente jours calendaires suivant le paiement, annuler la commande. Toutes les sommes payées au titre de la commande non commencée, y compris les options et la maintenance éventuellement souscrites, sont alors remboursées par l'intermédiaire de Stripe ou par le moyen approprié.

Dès que l'exécution a commencé, la commande ne peut plus être annulée unilatéralement par le CLIENT et aucun remboursement n'est dû en cas de changement d'avis, d'abandon du projet ou de défaut de collaboration. Restent réservés les remboursements expressément prévus pour l'option de livraison express et les droits du CLIENT en cas d'inexécution fautive imputable au PRESTATAIRE.

Article 7 – Hébergement, nom de domaine, accès et services tiers

L'hébergement et le nom de domaine ne sont pas compris dans le prix du Starter Pack Digital. Ils sont souscrits et payés directement par le CLIENT, en principe auprès de Hostinger au moyen du lien transmis par le PRESTATAIRE. Un autre hébergement ne peut être utilisé qu'après accord écrit du PRESTATAIRE sur sa compatibilité technique.

Le compte d'hébergement et le nom de domaine appartiennent au CLIENT. Celui-ci est seul responsable de l'exactitude des informations fournies, du paiement des abonnements, des renouvellements, de la conservation de ses identifiants et de la licéité du nom de domaine choisi.

Le lien de souscription Hostinger permet au CLIENT d'accorder au PRESTATAIRE un accès délégué nécessaire à la réalisation technique du site. Cet accès ne permet pas au PRESTATAIRE d'effectuer des paiements ou de consulter les informations bancaires du CLIENT.

Si le CLIENT n'a pas encore choisi son nom de domaine, il peut autoriser le PRESTATAIRE à effectuer le choix ou la réservation technique en son nom, après validation préalable du nom concerné. Le PRESTATAIRE ne garantit ni la disponibilité du nom envisagé, ni l'absence de droits de tiers, de marque ou de dénomination concurrente.

Hostinger, les registrars, services de messagerie, Google, Dropbox, Stripe, Systeme.io, banques d'images et autres services tiers restent indépendants du PRESTATAIRE. Leurs interruptions, changements de conditions, limitations, dysfonctionnements ou suppressions de service ne peuvent engager la responsabilité du PRESTATAIRE lorsqu'ils ne lui sont pas imputables.

Article 8 – Conditions de démarrage et délais de réalisation

Le travail commence lorsque les conditions suivantes sont réunies : paiement validé, projet préalablement accepté, questionnaire suffisamment complet, hébergement compatible souscrit, accès effectif accordé au PRESTATAIRE et réception des éventuelles informations indispensables demandées lors de la confirmation de prise en charge.

Pour la formule standard, le PRESTATAIRE poursuit l'objectif de réaliser une première livraison dans un délai d'environ deux semaines calendaires à compter de la réunion de ces conditions. Cette durée est une estimation et ne constitue pas un délai de rigueur ni une promesse de livraison à date fixe.

Le PRESTATAIRE met en œuvre les moyens raisonnables pour respecter cet objectif. Le délai peut être prolongé notamment en cas de réponse tardive du CLIENT, d'information manquante, d'indisponibilité annoncée, de congé, de jour férié, de difficulté technique, de demande complémentaire, de dépendance à un service tiers ou de force majeure.

Toute demande adressée au CLIENT en cours de réalisation suspend ou prolonge l'estimation pendant le temps nécessaire à sa réponse lorsque cette information conditionne la poursuite du projet.

Option Livraison express

Lorsque l'option Livraison express a été souscrite et confirmée par le PRESTATAIRE, celui-ci s'engage à effectuer la première livraison du site dans un délai de cinq jours ouvrés. Les jours ouvrés sont les lundis à vendredis, hors jours fériés applicables au siège du PRESTATAIRE.

Le délai commence le premier jour ouvré suivant la réunion de toutes les conditions de démarrage. Il est suspendu pendant toute période d'attente imputable au CLIENT, notamment lorsqu'un contenu indispensable, un accès, une validation ou le choix d'une proposition de logo est attendu.

L'aller-retour de modifications mineures inclus intervient après la première livraison et n'est pas compris dans le délai de cinq jours ouvrés.

Si le délai express n'est pas respecté pour une raison directement imputable au PRESTATAIRE, les 90 € correspondant à cette option sont remboursés au CLIENT. Ce remboursement n'entraîne ni l'annulation ni le remboursement de la prestation principale. Aucun remboursement de l'option n'est dû lorsque le retard résulte du CLIENT, d'un tiers, d'un événement de force majeure ou d'une difficulté indépendante de la volonté du PRESTATAIRE.

Article 9 – Périmètre inclus dans le Starter Pack Digital

L'offre de base porte sur un site one-page construit à partir des sections sélectionnées dans le QUESTIONNAIRE DE PRÉCOMMANDE et disponibles dans le CATALOGUE au moment de celui-ci. Le nombre de sections n'est pas plafonné, sous réserve de la validation préalable du projet et de la cohérence avec les contenus transmis.

Sont notamment inclus, selon les choix effectués et les besoins du projet :

- la personnalisation des couleurs et des polices à partir des indications du CLIENT ou des choix du PRESTATAIRE lorsque celui-ci est laissé libre ;
- l'intégration du logo existant du CLIENT ou, à défaut, d'un logotype typographique simple utilisant les polices du site ;
- la rédaction, la reformulation et l'optimisation des textes à partir des renseignements fournis dans le questionnaire, sans prestation éditoriale approfondie indépendante du projet ;
- l'intégration d'images fournies par le CLIENT ou sélectionnées par le PRESTATAIRE dans une banque d'images compatible, sans coût supplémentaire dans le cadre prévu ;
- un formulaire de contact dans une section dédiée ou une fenêtre contextuelle lorsque l'appel à l'action le nécessite ;
- les boutons d'appel à l'action, liens vers les réseaux sociaux et, selon la section choisie, une carte Google Maps ;
- l'intégration d'avis clients et, lorsque la version le permet, la récupération automatisée d'avis Google sous réserve de la transmission du lien approprié ;
- une adresse email publique choisie parmi les formats proposés et une adresse email d'administration, sous réserve des capacités de l'offre d'hébergement ;
- la création d'un compte Dropbox dédié lorsque nécessaire aux sauvegardes complémentaires ;
- l'adaptation du site aux formats ordinateur, tablette et téléphone ;
- le référencement technique de base et l'intégration d'un mot-clé principal pertinent ;
- l'optimisation des images, de la vitesse et des performances générales ;
- la mise en place des dispositifs de sécurité et de sauvegarde décrits aux présentes CGV ;
- la connexion à Google Search Console, la vérification de l'indexabilité et une demande d'indexation, sauf refus explicite du CLIENT ;

- une page séparée de mentions légales et une page séparée de politique de confidentialité, établies à partir des informations du CLIENT et sous sa responsabilité ;
- l'ajout facultatif d'un lien vers les CGV du CLIENT au format PDF, à condition qu'il fournisse ce fichier.

La section « Galerie » ne peut être intégrée que si le CLIENT fournit les images nécessaires dans une qualité suffisante. À défaut, cette section est omise sans réduction du prix.

Article 10 – Limites de l'offre et prestations exclues

Sauf mention contraire dans un devis complémentaire, ne sont notamment pas compris :

- un design entièrement sur mesure ou des maquettes graphiques préalables ;
- le mélange d'éléments provenant de plusieurs versions d'une même section ;
- la création de logo, sauf souscription de l'option dédiée ;
- une boutique en ligne, un espace membre, une réservation complexe ou l'encaissement de paiements sur le site ;
- le développement de fonctionnalités spécifiques ou de code métier sur mesure ;
- la création d'une arborescence avancée, d'un blog ou d'une stratégie de référencement approfondie ;
- une prestation juridique, un audit de conformité réglementaire, un audit d'accessibilité ou une garantie de conformité ;
- un gestionnaire complet du consentement aux cookies, sauf demande complémentaire acceptée et facturée ;
- une maintenance permanente, une assistance illimitée ou la gestion quotidienne du site.

Des pages supplémentaires, sections nouvelles ou fonctionnalités complémentaires peuvent être ajoutées par devis. Le refus d'un devis complémentaire n'annule pas la commande de base, qui demeure exécutée dans son périmètre initial, sauf accord écrit contraire.

Article 11 – Fonctionnement du modèle modulable et choix de conception

Le CLIENT sélectionne les types et versions de sections proposés dans le questionnaire. Il choisit librement leur ordre, soit par l'ordre indiqué dans le questionnaire, soit au moyen d'une instruction spécifique formulée dans celui-ci.

Le PRESTATAIRE peut recommander une autre version lorsqu'une section choisie est incompatible avec la quantité de contenus, les informations disponibles ou la lisibilité du site, ou lorsqu'une alternative améliore de manière significative la cohérence du résultat. Le CLIENT peut demander le retour à son choix initial dans le cadre de l'aller-retour inclus, si ce choix demeure techniquement réalisable.

Le PRESTATAIRE ne mélange pas les éléments de plusieurs versions d'une même section. Toute section différente du CATALOGUE constitue une demande complémentaire pouvant faire l'objet d'un devis.

Lorsque le questionnaire est imprécis, incomplet ou laisse un choix au PRESTATAIRE, celui-ci prend les décisions techniques, graphiques et fonctionnelles qu'il estime les plus adaptées, en cohérence avec les informations disponibles et l'identité du projet.

Une section créée à la demande du CLIENT peut être ajoutée ultérieurement au CATALOGUE et réutilisée par le PRESTATAIRE, sauf si un devis complémentaire prévoit expressément une création exclusive et les conditions spécifiques de sa cession.

Article 12 – Obligations et collaboration du Client

Le CLIENT s'engage à fournir des informations exactes, complètes et exploitables, à répondre avec diligence aux demandes utiles et à accorder les accès nécessaires. Il transmet notamment, lorsqu'ils existent ou sont requis : logo, photographies, coordonnées, liens sociaux, informations légales, lien vers sa fiche Google et contenus particuliers nécessaires aux sections choisies.

Le CLIENT n'a pas à fournir des textes entièrement rédigés. Il doit toutefois transmettre suffisamment d'informations factuelles pour permettre au PRESTATAIRE de rédiger des contenus exacts. Les textes produits sont fondés sur les déclarations du CLIENT, qui demeure responsable de leur exactitude et doit signaler toute erreur dans le cadre de l'aller-retour inclus.

Le CLIENT conserve les originaux de tous les fichiers transmis et ne remet au PRESTATAIRE que des copies. Il veille à la qualité des images et documents, ainsi qu'à la conservation de ses identifiants.

Lorsque certaines informations restent manquantes après le commencement, le PRESTATAIRE peut adapter ou finaliser le site avec les éléments dont il dispose. Le délai peut être prolongé. À la demande du CLIENT, le site peut rester protégé par mot de passe ou placé en maintenance ; à défaut, il peut être accessible à l'URL choisie avec les contenus disponibles.

Le défaut de collaboration après le commencement ne donne droit à aucun remboursement. Les modifications rendues nécessaires par des informations tardives, erronées ou contraires au questionnaire peuvent être facturées en supplément.

Article 13 – Livraison, aller-retour inclus et finalisation

Le site est en principe livré directement sur l'hébergement et le nom de domaine du CLIENT. Selon le contexte, la première livraison peut être publique, protégée par mot de passe ou placée en mode maintenance.

À compter de la livraison, le CLIENT dispose de sept jours calendaires pour transmettre ses demandes de modifications mineures au moyen du formulaire dédié. Une seule soumission regroupée est prise en compte. Le PRESTATAIRE peut, à titre exceptionnel, accepter un envoi tardif en raison de contraintes légitimes du CLIENT, sans que cette tolérance crée un droit pour l'avenir.

Sont notamment considérés comme mineurs les ajustements de textes existants, le remplacement d'une image, la modification d'un appel à l'action, une légère adaptation de couleur ou d'espacement et un changement limité dans l'ordre d'éléments, à condition que la demande reste cohérente avec le QUESTIONNAIRE DE PRÉCOMMANDE.

Ne sont notamment pas compris dans l'aller-retour : un changement complet d'identité visuelle, le remplacement d'une version entière de section, l'ajout d'une fonctionnalité, la rédaction de nouveaux contenus importants, l'ajout de pages ou les demandes successives non regroupées.

Le site est considéré comme finalisé lorsque l'aller-retour inclus a été exécuté ou, en l'absence de demande recevable, à l'expiration du délai de sept jours calendaires. À partir de cette date, toute nouvelle demande relève d'une prestation complémentaire, sauf dispositif gratuit expressément prévu dans les présentes CGV.

Le PRESTATAIRE remet ou maintient au CLIENT un accès administrateur WordPress lui permettant de gérer son site, sous réserve des comptes techniques qui doivent rester distincts pour la sécurité ou la gestion des licences.

Article 14 – Option Création de logo

L'option Création de logo, facturée 90 € TTC, comprend la présentation de trois propositions de logo simples, adaptées à l'identité du projet mais réalisées selon un processus simplifié correspondant au positionnement accessible du Starter Pack Digital.

Le CLIENT choisit une seule proposition telle quelle. Aucun ajustement, variante ou modification des trois propositions n'est inclus. Toute demande complémentaire peut être refusée ou faire l'objet d'un devis distinct.

Le logo sélectionné est livré dans un format adapté au web et au format SVG vectoriel. Le délai du projet est suspendu tant que le choix du CLIENT est nécessaire à la poursuite du site.

Les deux propositions non retenues demeurent la propriété exclusive du PRESTATAIRE. Le CLIENT ne peut ni les utiliser, ni les reproduire, ni les communiquer à un tiers en vue de leur exploitation. Les droits accordés au CLIENT portent uniquement sur la proposition sélectionnée et intégralement payée.

Cette option ne prétend pas fournir le niveau de recherche, de déclinaison, d'accompagnement ou de stratégie de marque habituellement associé à une prestation complète de graphiste.

Article 15 – Modifications, sections et prestations complémentaires

Après finalisation, les modifications générales sont facturées au tarif de 45 € TTC par heure, après information du CLIENT et accord préalable. Le règlement intervient avant l'intervention, sur facture ou lien de paiement.

L'ajout ou le remplacement d'une section existant déjà dans le CATALOGUE peut être proposé au tarif forfaitaire de 45 € TTC par intervention, sous réserve que la demande reste simple, que les contenus nécessaires soient fournis et qu'aucun achat de service tiers ne soit requis.

Les demandes plus importantes, spécifiques, exclusives ou difficiles à chiffrer au temps passé font l'objet d'un devis. Aucune prestation payante supplémentaire n'est réalisée sans accord du CLIENT sur le prix ou son mode de calcul.

Les tarifs indiqués au présent article sont ceux applicables à la date des présentes CGV. Le tarif confirmé avant une intervention ultérieure prévaut en cas d'évolution des prix pour les nouvelles prestations.

Article 16 – Intervention gratuite sur une section pendant six mois

Le CLIENT bénéficie d'une intervention gratuite unique lui permettant, au choix, d'ajouter une section ou de remplacer une section existante par une autre version disponible dans le CATALOGUE.

Cette intervention doit être demandée dans les six mois calendaires suivant la livraison. Elle comprend la personnalisation de la section à partir des informations transmises par le CLIENT, mais exclut tout achat d'extension, service tiers, contenu payant ou développement spécifique.

La demande est réalisée dans un délai indicatif pouvant aller jusqu'à un mois calendaire, selon les disponibilités du PRESTATAIRE. Ce délai ne constitue pas un engagement de date ferme.

L'avantage est perdu si le site a été profondément modifié par le CLIENT ou un autre prestataire, si la demande porte sur une section absente du CATALOGUE ou si elle nécessite de réparer des modifications extérieures.

Article 17 – Tutoriels et assistance transitoire gratuite

Le PRESTATAIRE prévoit de mettre progressivement à la disposition du CLIENT des tutoriels expliquant comment réaliser les modifications courantes des différentes sections du Starter Pack Digital.

Dans l'attente de la mise à disposition du tutoriel correspondant à la section et à la modification concernées, le CLIENT peut demander gratuitement au PRESTATAIRE d'effectuer une modification simple et ponctuelle qu'il aurait normalement pu réaliser à l'aide de ce tutoriel.

Cette assistance est limitée à des demandes raisonnables, appréciées notamment selon leur simplicité, le temps nécessaire, leur nombre, leur fréquence, leur proximité dans le temps et leur caractère ponctuel ou récurrent. Elle ne constitue ni une maintenance, ni une assistance permanente ou illimitée.

Sont exclus de cette aide les changements importants d'identité visuelle, les ajouts ou remplacements multiples de sections, les nouvelles pages, fonctionnalités ou contenus importants, ainsi que les réparations rendues nécessaires par l'intervention du CLIENT ou d'un tiers.

Si une demande dépasse ce cadre, le PRESTATAIRE en informe le CLIENT avant toute facturation et peut proposer une intervention à 45 € TTC par heure ou un devis.

L'assistance gratuite prend fin, pour chaque type de modification, dès que le tutoriel permettant de la réaliser a été rendu accessible au CLIENT sur le site du PRESTATAIRE, un espace dédié ou par tout autre moyen communiqué. Après cette date, le PRESTATAIRE peut encore accorder exceptionnellement une intervention gratuite, à sa seule appréciation et sans créer de précédent.

Article 18 – Forfaits de maintenance

La maintenance n'est pas incluse dans le prix du site. Le CLIENT peut souscrire un forfait immédiatement après le paiement de la prestation principale ou ultérieurement, sous réserve, dans ce dernier cas, de l'acceptation du PRESTATAIRE et de ses disponibilités.

Forfait	Nombre d'interventions	Prix TTC
Maintenance annuelle	1 intervention sur 12 mois	45 €

Forfait	Nombre d'interventions	Prix TTC
Maintenance semestrielle	2 interventions sur 12 mois	90 €

Le forfait est payé intégralement en une seule fois. Lorsqu'il est souscrit avec le site, sa période de douze mois commence à la livraison. Lorsqu'il est souscrit ultérieurement, elle commence à la date de paiement, sauf accord écrit contraire.

Une intervention de maintenance comprend la maintenance technique courante du site dans le cadre raisonnablement nécessaire : sauvegarde préalable lorsque pertinente, installation des mises à jour disponibles de WordPress, du thème et des extensions concernées, vérification élémentaire du fonctionnement après mise à jour et contrôle général de sécurité ou de performance lié à l'intervention.

La maintenance ne comprend pas la modification des contenus, l'ajout de sections ou fonctionnalités, une refonte graphique, une réparation lourde, une migration, la résolution d'un problème causé par une intervention extérieure, ni une obligation de disponibilité permanente.

Lorsque des plugins spécifiques payants, non prévus dans la configuration de base du Starter Pack, ont été expressément intégrés au projet, leur coût annuel peut être compris dans le forfait de maintenance lorsque cela a été annoncé au CLIENT. Toute exception ou limite est précisée par écrit.

Les interventions sont planifiées raisonnablement sur la période. Une intervention devenue impossible du fait de l'absence d'accès, de réponse ou de collaboration du CLIENT peut être reportée ; elle n'est pas reportée au-delà de la période annuelle si l'empêchement persiste du fait du CLIENT.

La souscription ultérieure est une nouvelle prestation. Le PRESTATAIRE peut la refuser si son planning ne permet pas d'assurer la charge correspondante. L'absence de maintenance souscrite ne crée aucune obligation de suivi continu à la charge du PRESTATAIRE.

Article 19 – Solutions techniques, extensions et licences

Le site est réalisé avec WordPress et Elementor. Le PRESTATAIRE sélectionne un nombre limité d'extensions selon les besoins du projet, notamment pour la mise en page, la performance, la sécurité, les sauvegardes et le référencement.

Les extensions et composants tiers restent soumis à leurs propres licences et conditions d'utilisation. Le PRESTATAIRE ne cède pas de droits supérieurs à ceux qu'il détient et ne garantit pas qu'un éditeur maintiendra indéfiniment une extension ou sa compatibilité.

Certaines extensions peuvent être installées en version premium sans facturation supplémentaire dans la configuration de base. Hors maintenance, le CLIENT peut demander au PRESTATAIRE d'installer une version à jour de ces extensions, au maximum une fois par mois, sauf faille de sécurité importante ou impact critique justifiant une intervention plus rapide.

L'installation est en principe effectuée par le PRESTATAIRE. Sur demande expresse, le fichier d'installation peut être remis au CLIENT lorsque la licence et les conditions applicables le permettent ; le CLIENT assume alors seul les conséquences de l'installation ou de la mise à jour.

La possibilité de bénéficier des mises à jour des extensions premium de base est prévue pendant cinq ans à compter de la livraison, tant que le PRESTATAIRE utilise légalement ces solutions et peut les fournir. Au-delà, le PRESTATAIRE peut cesser cette mise à disposition, notamment s'il n'utilise plus ou ne renouvelle plus la solution.

Après cette période ou en cas d'indisponibilité, le CLIENT peut acheter sa propre licence ou demander une maintenance ponctuelle incluant, après accord et facturation, l'acquisition ou l'installation d'une solution adaptée. La fin d'une licence peut affecter les mises à jour ou certaines fonctions ; elle ne donne droit à aucun remboursement du site livré.

Article 20 – Référencement, performances, sécurité et sauvegardes

Le référencement inclus est un référencement de base : configuration technique, indexabilité, métadonnées essentielles lorsque pertinentes, mot-clé principal et connexion à Google Search Console. Le PRESTATAIRE ne garantit ni l'indexation effective, ni un délai d'apparition, ni une position dans les résultats, ni un volume de trafic ou de prospects.

Les images sont en principe converties dans un format web adapté, optimisées et nommées de manière pertinente. Le PRESTATAIRE configure les outils de performance qu'il estime adaptés, notamment WP Rocket ou une solution équivalente, sans garantir un score déterminé sur un outil de mesure.

La sécurité comprend notamment la mise en place d'un certificat SSL lorsque l'hébergeur le permet, d'un plugin de sécurité tel que Wordfence Security ou équivalent, et d'un changement de l'URL de connexion à l'administration lorsque techniquement approprié.

Les sauvegardes reposent sur les dispositifs inclus dans l'offre Hostinger souscrite et sur une sauvegarde complémentaire, en principe hebdomadaire, réalisée au moyen d'UpdraftPlus ou d'une solution équivalente vers un compte Dropbox dédié. Ces mécanismes réduisent les risques mais ne garantissent pas l'absence totale de perte, de corruption, d'intrusion ou d'indisponibilité.

Une fois le site livré, le CLIENT doit conserver ses accès, renouveler ses services, maintenir ses logiciels à jour et adopter des mots de passe robustes. L'absence de maintenance augmente les risques liés à l'obsolescence des composants.

Article 21 – Contenus, légalité, données personnelles et documents juridiques

Le CLIENT garantit que son activité, ses offres, ses contenus, ses prix, ses témoignages, ses marques, ses images, ses vidéos, ses liens et les informations qu'il demande d'afficher sont licites, exacts et ne portent pas atteinte aux droits de tiers.

Le CLIENT certifie disposer de tous les droits et autorisations nécessaires sur les éléments qu'il fournit. Il assume la responsabilité éditoriale du site et garantit le PRESTATAIRE contre toute réclamation résultant d'un contenu ou d'une instruction fournie par le CLIENT, dans les limites permises par la loi.

Le PRESTATAIRE rédige ou adapte les mentions légales et la politique de confidentialité à partir des informations communiquées et de modèles génériques. Cette intégration ne constitue pas une consultation juridique et n'emporte aucune garantie de conformité aux obligations particulières de l'activité du CLIENT. Le CLIENT doit relire, valider et mettre à jour ces textes.

La présence et le contenu des CGV propres au CLIENT relèvent de sa responsabilité. Si le fichier PDF n'est pas fourni, le PRESTATAIRE n'est pas tenu d'intégrer un lien vers celles-ci et le CLIENT assume les conséquences de leur absence éventuelle.

Le PRESTATAIRE assure la mise en place technique des formulaires. Le CLIENT demeure responsable de la base légale des traitements, des informations à communiquer aux personnes, des durées de conservation, du traitement des demandes et de toute obligation liée au RGPD ou à sa profession.

Aucun gestionnaire complet de consentement aux cookies n'est inclus par défaut. Si le site utilise des services nécessitant un consentement ou une gestion avancée, le CLIENT doit en informer le PRESTATAIRE et accepter, le cas échéant, une prestation complémentaire.

Les images issues d'une banque d'images sont intégrées dans le site dans le respect de la licence applicable. Le CLIENT ne peut pas les extraire, les revendre ou les réutiliser séparément sur d'autres supports au-delà des droits permis par cette licence.

Article 22 – Propriété du site et propriété intellectuelle du modèle

Après paiement intégral, le CLIENT est propriétaire de son nom de domaine, de son compte d'hébergement, de ses données et des contenus qu'il a fournis. Il peut administrer, modifier, faire maintenir et transférer son site, sous réserve des droits attachés aux logiciels, extensions, polices, images et composants tiers.

Les modèles, sections, mises en forme initiales, structures, méthodes, composants, bibliothèques, savoir-faire et éléments préexistants du Starter Pack Digital demeurent la propriété du PRESTATAIRE ou de leurs titulaires respectifs. Leur personnalisation pour le CLIENT ne les transforme pas en création exclusive.

Le PRESTATAIRE accorde au CLIENT un droit d'utilisation non exclusif, pour le monde entier et pour la durée légale des droits concernés, afin d'exploiter les éléments du Starter Pack dans le cadre de son propre site et de son activité professionnelle. Ce droit permet la modification et le transfert du site avec l'activité ou à un prestataire technique, mais n'autorise pas l'extraction ou la commercialisation séparée du template.

Le CLIENT ne peut pas revendre, redistribuer, dupliquer pour des tiers, mettre à disposition comme modèle, sous-licencier ou commercialiser les sections ou le Starter Pack Digital en tant que template autonome.

Le PRESTATAIRE conserve le droit de réutiliser les mêmes modèles, sections, structures et méthodes pour d'autres clients. Les éléments créés sur devis ne deviennent exclusifs que si le devis le prévoit expressément et précise les droits cédés.

Article 23 – Références commerciales et crédit

Le CLIENT autorise le PRESTATAIRE à présenter le site réalisé comme référence commerciale et à utiliser à cette fin son nom commercial, son logo, l'adresse du site et des captures d'écran, notamment sur le site du PRESTATAIRE, son portfolio, ses réseaux sociaux et ses supports de prospection.

Le site comporte la mention « Site réalisé par My Digital Place » accompagnée d'un lien vers <https://mydigitalplace.fr>, généralement en pied de page. Cette visibilité constitue un élément du positionnement tarifaire de l'OFFRE.

Le CLIENT peut demander le retrait de cette mention. Le PRESTATAIRE reste libre d'accepter ou de refuser. En cas d'acceptation, le retrait est effectué gratuitement et ne crée aucun droit automatique pour d'autres clients ou projets.

Article 24 – Garantie de correction, compatibilité et interventions extérieures

Le PRESTATAIRE effectue des vérifications de fonctionnement avant la livraison. Le CLIENT reste tenu de contrôler les textes, coordonnées, liens, formulaires, affichages et informations de son site dans le délai de validation.

Les véritables bugs techniques imputables à la réalisation du PRESTATAIRE et signalés dans les quatorze jours calendaires suivant la finalisation sont corrigés sans coût supplémentaire. Cette garantie ne couvre pas une demande d'évolution, une préférence graphique, un contenu erroné fourni par le CLIENT ou un problème extérieur.

Sont exclus les dysfonctionnements causés par le CLIENT ou un tiers, une mauvaise manipulation, l'installation ou la suppression d'un composant, une mise à jour non effectuée par le PRESTATAIRE, un changement de version PHP, un hébergeur, un nom de domaine, un service tiers, une attaque, une perte d'accès ou une modification du code.

Le site est conçu pour fonctionner sur les versions récentes de Chrome, Firefox, Edge et Safari au moment de sa réalisation, ainsi que sur les formats mobiles courants. Des différences de rendu peuvent exister entre navigateurs, systèmes et appareils. La compatibilité avec toutes les versions anciennes ou configurations particulières n'est pas garantie.

Toute intervention du CLIENT ou d'un autre prestataire sur les fichiers, la base de données, les réglages ou les extensions dégage le PRESTATAIRE de sa garantie pour les conséquences liées à cette intervention.

Article 25 – Responsabilité

Le PRESTATAIRE est tenu d'une obligation de moyens, sauf engagement express de résultat prévu dans les présentes CGV, notamment pour la première livraison dans le cadre de l'option express sous les réserves indiquées.

Le PRESTATAIRE ne garantit aucun résultat commercial, financier, marketing ou de référencement. Il n'est pas responsable d'une perte de chiffre d'affaires, de clientèle, de données indirectes, d'opportunité, d'image ou de tout dommage indirect résultant de l'utilisation ou de l'indisponibilité du site.

Le CLIENT reste seul responsable de l'exploitation de son site après livraison, de ses contenus, de ses comptes, de ses mises à jour, de ses sauvegardes, de ses obligations légales et des conséquences de ses propres modifications ou de celles d'un tiers.

Sous réserve des dispositions impératives, la responsabilité cumulée du PRESTATAIRE au titre d'une commande est limitée au montant effectivement payé par le CLIENT pour la prestation directement à l'origine du dommage. Cette limitation ne s'applique pas en cas de dol, faute lourde, atteinte corporelle ou lorsque la loi interdit une telle limitation.

Article 26 – Confidentialité et données traitées pour le compte du Client

Chaque partie s'engage à conserver confidentielles les informations techniques, commerciales, financières ou organisationnelles non publiques reçues dans le cadre du projet, sauf obligation légale, nécessité d'exécution ou autorisation de l'autre partie.

Lorsque le PRESTATAIRE accède à des données personnelles pour configurer le site, intervenir sur un formulaire ou assurer une maintenance, il agit uniquement selon les instructions documentées du CLIENT et dans la mesure nécessaire à la prestation. Le CLIENT demeure responsable du traitement. Un accord de sous-traitance spécifique peut être conclu lorsque la nature ou la durée des traitements le nécessite.

Le PRESTATAIRE peut conserver les informations contractuelles, factures, preuves de commande et échanges pendant les durées nécessaires à l'exécution du contrat, au respect de ses obligations légales et à la défense de ses droits.

Article 27 – Suspension, résiliation et force majeure

Le PRESTATAIRE peut suspendre l'exécution en cas de défaut de paiement d'une somme complémentaire, absence d'accès, demande illicite, atteinte à la sécurité, comportement abusif ou manquement grave du CLIENT, après information écrite lorsque la situation le permet.

En cas de manquement grave non corrigé dans un délai raisonnable après mise en demeure écrite, le contrat peut être résilié par la partie non défaillante. Lorsque le manquement du CLIENT intervient après le commencement, les sommes correspondant au travail réalisé, aux frais engagés et au temps réservé restent acquises ; aucun remboursement n'est dû pour les prestations déjà exécutées.

Aucune partie n'est responsable d'un retard ou d'une inexécution causés par un événement de force majeure au sens du droit français. L'exécution est suspendue pendant la durée de l'empêchement. Si celui-ci se prolonge au point de priver le contrat de son intérêt, les parties recherchent une solution adaptée ; les prestations déjà exécutées restent dues.

Article 28 – Retards de paiement des prestations complémentaires

Les prestations principales étant payées avant exécution, le présent article concerne notamment les devis, factures complémentaires ou paiements différés exceptionnellement convenus.

Tout retard de paiement entraîne, dès le lendemain de la date d'échéance et sans rappel préalable, l'application de pénalités calculées au taux annuel de 15 %, sans que ce taux puisse être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal.

Tout CLIENT professionnel en retard de paiement est également redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement par facture impayée. Une indemnisation complémentaire peut être demandée sur justificatifs lorsque les frais exposés sont supérieurs.

Le PRESTATAIRE peut suspendre toute intervention en cours jusqu'au paiement complet, sans que cette suspension lui soit reprochée.

Article 29 – Dispositions générales

Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir immédiatement d'un manquement ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Si une clause est déclarée nulle, inapplicable ou non écrite, les autres dispositions demeurent en vigueur. Les parties remplacent si nécessaire la clause concernée par une stipulation valable d'effet aussi proche que possible.

Les échanges par email, formulaires, confirmations électroniques, devis acceptés et factures font partie des documents contractuels. Toute modification essentielle du contrat nécessite un accord écrit des parties, sauf faculté expressément prévue dans les présentes CGV.

Les CGV applicables sont celles acceptées au jour de la commande. Une nouvelle version s'applique uniquement aux commandes ou prestations ultérieures, sauf acceptation expresse du CLIENT.

Article 30 – Droit applicable, réclamations et litiges

Les présentes CGV et les contrats qui en découlent sont soumis au droit français.

Toute réclamation doit être adressée en priorité au PRESTATAIRE par email à contact@mydigitalplace.fr ou par courrier à MELANIE MINEO EI – My Digital Place, 16 rue Cuvier, 69006 Lyon. Les parties s'efforcent de rechercher une solution amiable de bonne foi.

À défaut d'accord amiable, le litige est soumis aux juridictions matériellement et territorialement compétentes selon les règles de droit commun. Aucune clause attributive exclusive de compétence n'est imposée aux professionnels ne contractant pas tous en qualité de commerçants.

— FIN DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE —

Version applicable à compter du 17 juillet 2026